

CONTACT PRESSE

Le 4 décembre 2018

Valérie Charrière-Villien

.....  
Place de la Bourse  
69289 Lyon cedex 02  
T. 04 72 40 58 37  
[v.charriere@lyon-metropole.cci.fr](mailto:v.charriere@lyon-metropole.cci.fr)

[www.lyon-metropole.cci.fr](http://www.lyon-metropole.cci.fr)

Retrouvez tous [les](#)  
[communiqués de presse](#) de  
la CCI LYON METROPOLE.  
.....

## **Gilets jaunes : la situation de nombreuses entreprises est critique, l'ordre doit être rétabli**

**Tout en comprenant certaines revendications des Gilets jaunes, notamment celle concernant les taxes sur le gasoil, les chefs d'entreprise élus à la CCI condamnent les blocages et les actes de violence qui entraînent des effets collatéraux considérables pour de nombreuses entreprises.**

La CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne défend les intérêts de plus de 120 000 entreprises du Rhône et de la Loire. Un nombre important d'entre elles subissent fortement les conséquences des actions des Gilets jaunes sur leurs activités.

Les entreprises qui se situent à proximité des barrages en place depuis plus de trois semaines sont dans une situation préoccupante.

De nombreux commerces sont au bord de la cessation de paiement. En cette période de préparation des fêtes de fin d'année, où les commerçants réalisent, pour certains jusqu'à 70% de leur chiffre d'affaire de l'année, des blocages dans les approvisionnements sont absolument catastrophiques. Plusieurs commerçants situés dans des zones critiques ont vu leur chiffre d'affaires chuter de 50%, 80% voire 100%...

De nombreuses entreprises industrielles voient leurs activités de production et de distribution fortement entravées par des retards, voire des annulations dans les livraisons de matières premières et de produits semi-finis.

Les CCI de France, rassemblées au sein de CCI France, ont demandé à l'Etat d'assumer ses responsabilités et son rôle dans le rétablissement de l'ordre et de la fluidité des échanges. Nous avons insisté pour que des négociations soient menées et aboutissent le plus vite possible au déblocage total des routes et des infrastructures.

Nous avons aussi demandé que les entreprises impactées, pour certaines lourdement, par ces désordres et ces blocages bénéficient de mesures d'accompagnement rapides par l'Etat pour rendre possible le retour à une activité normale.

Et nous allons continuer à communiquer largement sur le dispositif 'Activité partielle', qui permet aux entreprises confrontées à une conjoncture difficile liée à des circonstances exceptionnelles de faire face. Les chefs d'entreprise concernés peuvent postuler à ce dispositif par mail dès maintenant sur le lien : <http://auvergne-rhone-alpes.directe.gouv.fr/Activite-partielle-et-mouvement-des-gilets-jaunes>.

Enfin, nous avons demandé que des négociations soient entreprises avec les pouvoirs publics afin que les trésoreries des entreprises, notamment les TPE et les PME, ne subissent pas brutalement les effets de la transition écologique.